



ENFANCE & JEUNESSE, SCOLARITÉ

L'ÉCOLE ALEXANDRE-VINCENT PRÊTE À OUVRIR UNE NOUVELLE CLASSE EN SEPTEMBRE

L'école primaire d'enseignement public Alexandre-Vincent va voir ses effectifs croître lors de la prochaine rentrée de septembre. Avec une perspective pour l'heure de 382 élèves, qui peut encore évoluer pendant l'été, elle atteint ainsi le seuil de déclenchement pour l'ouverture d'une nouvelle classe, la 15e, qui garantit de rester proche d'une moyenne souhaitée de 24 enfants par classe.

Mis en ligne le 15 juillet 2021

Cette poussée avait été anticipée par l'établissement et la commune, qui travaillent de concert depuis le début d'année pour préparer l'ouverture de cette nouvelle classe, en l'occurrence de CM2, un niveau pour lequel 82 élèves sont attendus à la rentrée. Une nouvelle enseignante, Mme Cairns, viendra renforcer l'effectif en CM2. L'école Alexandre-Vincent, qui avait déjà bénéficié d'une extension de ses locaux en 2018, accueillera un bâtiment modulaire. Il a été décidé de le placer à l'arrière de l'école pour garantir un climat agréable, préservé de la circulation.

Celle-ci fait d'ailleurs l'objet d'une réflexion approfondie pour améliorer sa fluidité et renforcer la sécurité des parents et des élèves lors des heures d'entrée et de sortie des classes. Plusieurs pistes sont à l'étude, notamment un système de marquage au sol visant à créer une zone d'attente agréable et sécurisée, et incitant les enfants à s'approprier les codes de circulation de façon ludique. La réflexion porte également sur la réorganisation de la circulation des cars avec la possibilité de création d'un deuxième point d'arrêt pour l'accueil et le dépôt des enfants. Cette étude permet en outre d'amorcer le programme de mobilité d'Erdre et Gesvres.

Enfin, un autre changement concernera cette fois l'accueil périscolaire avec certains créneaux réservés sur les espaces sportifs. Cette disposition, déjà testée au cours de l'année scolaire passée dans le cadre de la mise en place de mesures sanitaires liées au Covid-19 avait été accueillie favorablement par les élèves qui ont apprécié ces temps en dehors de l'école.



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📧 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.